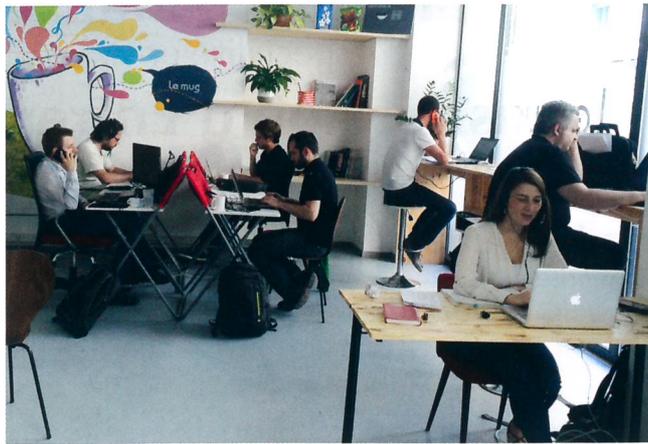


Pourtant, « *le modèle économique du coworking reste fragile* », constate René Nantua, qui s'est passionné pour le sujet. « *Il faut une forme de militantisme pour tenir un espace comme celui-ci, assure Annie Carpe. Nous ne comptons pas nos heures, nous multiplions les animations. Notre fréquentation est bonne, nos formules d'abonnement souples. L'association compte une centaine d'adhérents. Mais il reste difficile de produire nos deux salaires.* »

## UN MODÈLE ÉCONOMIQUE ENCORE FRAGILE

« *Le télétravail pourrait devenir le fonds de commerce du coworking*, estime René Nantua. *Les ordonnances Macron fournissent le cadre juridique. Mais pour qu'il se développe plus vite, il faut trouver une forme d'incitation fiscale.* » Le réseau de tiers lieux Relais d'entreprises, surtout implanté dans le Sud-Ouest, a imaginé avec EDF une incitation originale : en ne prenant pas son véhicule, le télétravailleur crée du crédit-énergie. « *Pourquoi ne pas modular le versement transport en fonction de l'effort de l'entreprise en matière de*



*télétravail ?* », lance René Nantua.

« *Des aides régionales existent*, assure de son côté la vice-présidente du conseil régional Annabel André Laurent. *Nous avons lancé un appel à projets pour le développement de tiers lieux, qui permet d'en soutenir douze. D'autres sont accompagnés dans le cadre des politiques territoriales. Nous avons signé en juin 2016 une charte du coworking. Par ailleurs, dans le cadre d'aides aux clusters et pôles de compétitivité, nous aidons des projets innovants de pépinières et incubateurs, dans l'esprit proches du coworking.* »

➤ 500 litres de café en trois mois. C'est la consommation moyenne du Mug, à Chambéry. Le café est bien le premier carburant des coworkeurs.

# COWORKERS DES VILLES, COWORKERS DES CHAMPS

## LE COWORKING EST UNE ARME DE RELOCALISATION ÉCONOMIQUE.

**E**n permettant de travailler près des lieux de résidence, les espaces de coworking contribuent au désengorgement des routes. C'est la conviction de René Nantua, et de Noël Mercier, directeur adjoint de la Maison de l'économie développement. « *C'est parce que nous sommes convaincus que le coworking peut être un puissant levier pour les questions de mobilité que nous sommes en train de structurer un réseau de tiers lieux à l'échelle du Grand Genève.* » L'idée est de proposer aux entreprises, en France comme en Suisse, une offre cohérente pour les encourager à accompagner leurs salariés qui souhaiteraient télétravailler une ou plusieurs fois par semaine. « *Une entreprise proposera plus facilement à ses employés de télétravailler si elle dispose d'un répertoire de lieux et d'une offre tarifaire homogène.* » Le projet se développe petit à petit, avec par exemple le développement de l'appli Gowu, qui va servir de lien entre les espaces. L'objectif est

d'enlever des voitures des routes. Mais l'initiative serait aussi une réponse aux difficultés économiques des structures de travail partagé, en dirigeant vers elles des salariés.

Ailleurs, le coworking répond à d'autres problématiques. À La Clusaz, le Pôle coworking a été créé pour rompre l'isolement des entrepreneurs locaux, mais également pour favoriser les contacts entre locaux et touristes, qui peuvent avoir besoin de se brancher quelques heures durant leurs congés. Ouvert en décembre, proposant une gouvernance participative pour créer une communauté de travailleurs locaux, ce projet aussi a rencontré son public... mais pas son modèle économique. « *Il manque du volume pour atteindre l'équilibre* », assure l'animatrice Cathy Neyrink.

Le lieu va prochainement accueillir une agence postale communale, pour une meilleure visibilité. Le Pôle (c'était la pièce chauffée dans les chalets l'hiver, où l'on venait se réchauffer et discuter) commence également à accueillir des entreprises pour des sessions d'incentive.

## POUR LES CRÉATEURS ?

« *Nous mettons un point d'honneur à bien accueillir les gens*, décrit Sophie Pallandre, animatrice de l'espace des lacs à Thyez. *Nous devons bien comprendre leur activité pour qu'ils bénéficient à fond du réseau.* » Ensuite, tout va très vite : cuisine partagée, baby-foot, sport à midi... L'association Nuna développement porte le projet en délégation de service public de la mairie de Thyez. Pour elle, c'est clair : « *Les espaces de travail partagé sont une nouvelle génération de pépinière. Ils mettent en œuvre des méthodes d'accompagnement adaptées aux créateurs d'aujourd'hui. Certains de nos coworkers se sont associés et poursuivent leurs parcours dans des bureaux plus classiques.* » Le coworking, une voie parmi d'autres pour créer son entreprise ? « *Aujourd'hui, les travailleurs indépendants représentent l'essentiel de l'activité* », nuance Noël Mercier.

## HUMAIN OU DIGITAL ?

Le coworking est-il né du digital ou en réaction ? Sans doute un peu des deux. Travail partagé comme télétravail sont évidemment permis par la digitalisation des échanges. L'équipement du coworker, c'est un téléphone (portable), un ordinateur (portable) et... pas grand-chose d'autre.

Mais les espaces sont aussi des lieux de convivialité. « *On nous dit qu'on entre dans un monde de plus en plus virtuel*, confie Cathy Neyrink à La Clusaz, *où tous les échanges passent par mail et autres messages. Le succès des espaces de coworking montre que beaucoup de gens préfèrent encore les bons vieux échanges humains. Un bon café pris ensemble peut être plus productif que mille mails!* » Sophie Pallandre refuse au contraire d'opposer besoin de convivialité et digitalisation : « *Cette envie de partage est un effet de la transformation numérique, qui aide à casser les murs et les codes.* » Et l'animatrice de conclure en riant : « *Nous sommes le campus Google de la vallée!* »